

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 4

Artikel: Un nouveau sous-prolétariat

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau sous-prolétariat

31

Avec 50 millions d'habitants, la France a la plus faible densité de population (91 habitants au km²) des Etats européens de l'Ouest. On sait que cette situation est due à une baisse brutale de la fécondité au cours du siècle dernier, alors que le phénomène affectait les autres pays bien plus tardivement. La population totale, au lendemain de la Libération (1946) était inférieure à celle du début du siècle (1901) : 40,3 millions, au lieu de 40,7.

En vingt-trois ans, la population passe de 40 à 50 millions, ce qui est remarquable, puisqu'il avait fallu près d'un siècle (1810 à 1910) pour passer de 30 à 40 millions d'habitants. Malgré ce gain, la population *active* reste stationnaire depuis 1901 : 20,5 millions de personnes. Le même effectif d'actifs fait donc vivre en 1970 10 millions de personnes de plus. Le paradoxe n'est qu'apparent : d'une part la proportion des moins de 20 ans reste quasiment la même, mais l'allongement de la scolarité réduit leur participation au travail, d'autre part, le vieillissement de la population s'accroît et se conjugue avec l'avancement de l'âge de la retraite.

Une contribution fondamentale

Ces quelques faits témoignent d'eux-mêmes : la situation démographique de la France a rendu et rend indispensable l'immigration étrangère pour corriger son accroissement naturel insuffisant, compenser partiellement les hémmorragies successives dues aux guerres, maintenir son taux de productivité, reconstruire son potentiel productif et répondre aux besoins liés à l'expansion économique.

En 1968, on a dénombré 4 millions de personnes d'origine étrangère soit 8% de la population totale. L'apport de cette population, dans les naissances enregistrées en France, s'accroît depuis dix ans. En 1968, 101 500 enfants légitimes sont nés dans les foyers ou un au moins des parents est étranger. La même année, on enregistre 648 000 naissances légitimes issues de couples français de naissance. Les étrangers apportent à la stabilité de la population active une contribution fondamentale : « Si la France a, en 1968, le même effectif de travailleurs qu'en 1901, c'est parce que la population étrangère active a doublé dans l'intervalle. » Ajoutons que les personnes âgées de 20 à 59 ans représentent 58% des étrangers contre 48% des Français de naissance. Ainsi, contrairement à certains préjugés tenaces, les étrangers contribuent-ils plus que les Français à supporter les charges de la collectivité.

Du point de vue démographique, on peut conclure que l'apport de population allogène est extrêmement bénéfique pour la France. Il lui a permis de supporter ses difficultés profondes ou conjoncturelles, d'en supporter les charges et de s'enrichir.

Expansion liée à la main-d'œuvre étrangère

Sans immigrants, la population active aurait diminué de 500 000 individus. Or, l'expansion économique rapide que la France a connue au cours de la dernière décennie n'a pu être obtenue que grâce aux disponibilités immédiates offertes par les travailleurs étrangers.

Numériquement, les avantages de l'immigration sont donc évidents. Sans doute, les 1 254 000 travailleurs étrangers recensés en 1968 ne représentent que 6,3% de la population active ayant un emploi, et d'aucuns de déclarer qu'il serait possible de se passer des services de ces travailleurs par des gains de productivité. Ces calculs simplistes ne résistent pas à l'analyse.

En vérité, la main-d'œuvre étrangère occupe des postes que les Français délaissent pour diverses raisons qui tiennent au type d'activité au niveau de la rémunération et aux conditions de travail.

Des emplois pénibles au rabais

La population active étrangère est employée principalement dans les mines, l'industrie lourde, le travail à la chaîne, sur les chantiers de construction ou de grands travaux, c'est-à-dire aux activités pénibles, souvent dangereuses, à des tâches présentant de nombreux inconvénients : bruit, température, poussière, intempéries, travail de nuit, logement sur les chantiers.

Il faudrait s'interroger sur la justification des bas salaires attachés à certains emplois. La rémunération ne devrait-elle pas un jour tenir compte de la rareté des candidats aux emplois astreignants, fatigants ou méprisés ?

Aujourd'hui, la collectivité française profite, dans tous les sens du terme, de la présence de travailleurs non qualifiés qui se satisfont de leurs rémunérations, faute de trouver l'équivalent dans leur pays. En second lieu, on doit bien conclure que, non seulement la main-d'œuvre étrangère participe à l'expansion économique, mais encore que nous bénéficions tous des prestations mal payées que nous répugnons à effectuer nous-mêmes.

(HSM, *Informations sociales*, décembre 1971)